

publié, il y a quelques années, un Noël que je pourrais appeler un Noël de salon. La mélodie en est écourtée, mais délicate et originale. Les paroles, qui ressemblent à la musique, sont d'une naïveté d'emprunt très parisienne. C'est une simple blquette fantaisiste et gracieuse, qui se termine par un mot d'amour, un souhait de jeune fille :

Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses ;
L'un deux avait un encensoir,
L'autre avait un chapeau de roses,
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
De perles, d'or, et de jasmin,
Comme en a Madame Marie !
Noël ! Noël !
Nous venons du ciel
T'apporter ce que tu désires,
Car le bon Dieu
Au fond du ciel bleu
Est chagrin lorsque tu soupîres !

—Veux-tu le bel encensoir d'or,
Ou la rose éclose en couronne ?
Veux-tu la robe, ou bien encor
Un collier où l'argent fleuronne ?
Veux-tu des fruits du paradis
Ou du blé des célestes granges ?
Ou, comme les bergers jadis,
Veux-tu voir Jésus dans ses langes ?
Noël ! Noël !
Retournez au ciel,
Mes beaux anges, à l'instant même ;
Dans le ciel bleu
Demandez à Dieu
Le bonheur pour celui que j'aime !

Nous sommes bien loin de Fléchier.

Si, de la capitale de la France, nous nous transportons dans les vastes forêts qui séparent la province de Québec de la baie d'Hudson, nous trouvons des Sauvages chrétiens, évangélisés par nos missionnaires, chantant des cantiques en langue indigène sur des airs français, pendant la nuit de Noël, " la nuit où l'on ne dort pas. " Tous les Sauvages montagnais, pour ne parler que d'une seule tribu, savent lire et chanter la prière.

Les Hurons sédentaires de la Nouvelle-Lorette, près Québec, chantent un très beau Noël en leur langue d'autrefois : *Iesous ahatonnia* ! (Jésus est né !) dont l'origine remonte au temps des glorieuses et sanglantes missions de la péninsule huronne. Les paroles en sont consignées dans un manuscrit du Père Chaumonot, et l'on suppose qu'elles sont du Père de Brébeuf, l'apôtre-martyr, ou du Père Ragueneau, deux linguistes ¹. L'air en est très populaire parmi la tribu. C'est une simple mélodie à deux temps, d'allure toute française ; elle appartient au mode mineur, ou plus exactement, au premier mode plagal de la tonalité grégorienne.

1.—On peut voir ce manuscrit à la bibliothèque de la Législature de Québec.